



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Monsieur Pierre-André DURAND**

**Préfet de Seine-Maritime**

**Sous-Préfecture de la Région Normandie**

**7 place de la Madeleine**

**CS16036**

**76036 Rouen Cedex**

Le Havre, le 4 août 2020.

*Objet : Forces de l'ordre*

Monsieur le Préfet,

Je suis saisi par Madame le Maire d'Harfleur quant à la situation préoccupante que rencontre la Police Nationale dans l'agglomération et plus généralement à l'échelle nationale. Si en France des moyens humains ont pu être alloués récemment sur des grandes villes et que ces affectations d'effectifs ont pu être médiatisés, Le Havre et ses communes limitrophes semblent rencontrer des difficultés à faire face aux demandes de la population et pourraient certainement en bénéficier.

En effet, il semblerait que l'ensemble des forces de police se retrouvent au sein de la circonscription en sous-effectif croissant depuis quelques années. Il serait même évoqué une baisse d'une cinquantaine de postes entre 2020 et 2021. Or ce manque de policiers impacte sur les nombres de patrouilles quotidiennes, les délais de réponses et interventions, notamment durant les week-ends.

Cet effectif contraindrait à opérer des choix d'intervenir ou non par les agents et à devoir hiérarchiser les appels, avec les risques encourus. La gestion administrative pâtirait également de ce système avec un allongement du délai de traitement des plaintes et plus généralement une reconfiguration des commissariats locaux.

La prise en compte des victimes mais aussi le quotidien des policiers s'en trouvent fatalement modifiés. La connaissance du territoire passant par la proximité se trouve affaiblit tout comme les missions de prévention. Par leur simple présence et le sentiment d'être visible par la population désamorcent certaines problématiques et/ou en évitent d'autres. La période de confinement en a témoigné, pour exemple les gardiens d'immeuble au Havre et son agglomération ont relevé l'explosion de conflits de voisinage, fruit de tensions sous-jacentes exacerbées par la proximité. Dans ce contexte de crise sanitaire il est important de ne pas négliger le rôle de la prévention, pouvant éviter la répression mais surtout des drames humains.

Les élus relèvent chez les concitoyens un sentiment d'abandon des forces de police et craignent que leurs administrés s'organisent par leurs propres moyens au mieux avec certains dispositifs tels que « voisins vigilants mais au pire avec une pseudo milice locale. En outre, ce climat aboutit à un sentiment d'insécurité généré lié à une inaction des forces de l'ordre, souvent hors de toute réalité. Malheureusement cette atmosphère anxiogène se répercute sur les municipalités, majoritairement de gauche, souvent considérées à tort dans l'imaginaire collectif pour être laxiste en matière de sécurité.

Les effectifs au sein de la police nationale ont un impact sur le fonctionnement de la police municipale qui se retrouve entravée dans son rôle de médiation, de prévention et d'accompagnement des habitants.

D'une part elle se voit augmenter ses rondes et d'autre part elle est appelée sur des missions relevant de la Police Nationale. Par ricochet le rôle de chaque police est confus et confondu dans les représentations des habitants, la municipalité étant amenée à endosser le rôle de garant de la sécurité publique alors qu'elle devrait jouer de sûreté publique. Car la police municipale doit bien veiller à l'apaisement du territoire municipal par la rencontre et l'entretien de contacts quotidiens avec les habitants.

Toutes ces répercussions ont un coût pour les communes qui font appel à des compagnies privées de sécurité pour des rondes ou sur des événements précis mais aussi sur des espaces identifiés comme moins surveillés.

Alors que la sécurité dépend de l'Etat et que le travail des communes doit se faire de concert avec les forces de l'ordre, les mairies n'ont pas à compenser certaines missions. Revaloriser les effectifs de la Police Nationale préserverait les missions régaliennes à l'Etat en tant que garant d'une égalité d'accès à la sécurité.

Ne pouvant douter de votre volonté de contribuer à sécuriser des territoires de manière égale, je me permets de vous soumettre les inquiétudes des communes quant au rôle endossé par la Police Municipale lié au manque de moyens humains de la Police Nationale au sein de ma circonscription. Je souhaiterais connaître, dans ce sens, vos intentions quant aux orientations envisagées dans ce domaine et, notamment quant à l'affectation de policiers nationaux sur Le Havre et son agglomération.

Dans cette attente, Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de toute ma considération.



Jean-Paul LECOQ